



Une opération en co-animation avec :



ANIMATION NATURA 2000 Vallées de la Loire et de l'Allier 18/58



Des actions réalisées également avec le soutien de:



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA PÊCHE



NATURA 2000



Ministre
de l'Écologie, de l'Énergie,
du Développement durable
et de l'Aménagement
du territoire

Conservatoire d'espaces naturels de la région Centre
Association membre du réseau des Conservatoires d'Espaces Naturels



Siège social : 3 rue de la Lionne - 45000 Orléans - Téléphone : 02 38 77 02 72 - Télécopie : 02 38 46 06 35
E-mail : siege.orleans@cen-centre.org
SIREN : 385 096 318 - APE 925E

1. BILAN D'ACTIONS 2010-2011	3
2. SITES HABITATS ET OISEAUX	4
1.1. Animation générale du site	4
1.1.1. Réunions d'information et rencontres des usagers (actions : 10.1, L1, 7.1)	4
1.1.2. Développement des outils de communications (Objectifs 10, L, 8)	5
1.1.3. Veille réglementaire (Actions 11, M, 10.1)	5
1.2. Contrats Natura 2000	7
1.2.1. Recherche de contractants.....	7
1.2.2. Les actions contractuelles.....	7
1.2.3. Suivis et évaluation des actions	14
1.3. Mesures Agro-Environnementales territorialisées (objectifs 3, D, BA, VA)	15
1.3.1. Finalisation de l'opération 2009-2010.....	15
1.3.2. Programme MAEt 2010-2011	15
1.3.3. Réflexion sur le projet MAEt 2011-2012.....	16
1.3.4. Plan sécheresse	16
1.4. Charte Natura 2000	17
1.5. Mise à jour des Documents d'Objectifs	17
1.6. Etudes	17
1.6.1. Restauration de frayères	17
1.6.2. Etude sternes et œdicnèmes criard.....	17
1.6.3. Préalable à la mise en place d'un APPB sternes	18
3. Bilan d'animation	19
4. Perspectives globales 2011-2012	20

1. BILAN D' ACTIONS 2010-2011

Sites	Nature du site	Surface totale
Vallées de la Loire et de l'Allier (FR2400522)	ZSC	4069 ha
Vallée de la Loire entre Fourchambault et Neuvy-sur-Loire (FR2600965)	ZSC	2 600 ha
Bec d'Allier (FR2600968)	SIC	1 069 ha
Val d'Allier bourguignon (FR2600969)	ZSC	893 ha
Vallées de la Loire entre Mornay-sur-Allier et Neuvy-sur-Loire	ZPS	13815 ha

Une grande partie est couverte par des habitats dits d'intérêts communautaires (Pelouses pionnières à Corynéphore, forêts alluviales de bois tendre, grèves sableuses...) représentant environ 71 % de la surface des sites.

Près de 70% de la surface des sites est située sur le domaine public fluvial. Ce point est particulièrement important pour l'animation puisque le principal interlocuteur devient logiquement l'état.

Pour chacun, il existe un document d'objectifs dont la rédaction a été confiée respectivement au bureau d'étude Biotope, au WWF, au CREN Bourgogne et au CREN Centre. Ces documents ont été rédigés entre 2004 et 2009.

Durant la phase d'élaboration, chaque site disposait d'un comité de pilotage propre. Pour la phase de mise en œuvre des sites « Habitats », le choix a été fait de les réunir en un seul comité de suivi. Le premier s'est tenu le 26 janvier 2006 à Myennes dans la Nièvre. A l'issue de celui-ci, les conservatoires d'espaces naturels des régions Centre et Bourgogne, ont été retenus comme co-animateurs.

La rédaction du document d'objectifs du site ZPS menée conjointement par les CEN Centre et Bourgogne s'est achevée dans le courant de l'année 2009. Le document a été validé par le comité de pilotage du 4 juin 2009.

Le comité de suivi du 27 janvier 2010 a entériné la création d'un comité de suivi unique regroupant les 4 sites « Habitats » ainsi que le site « Oiseaux ». L'animation de ces sites a été confiée aux CEN Centre et Bourgogne.

Durant la période 2010-2011, l'accent a été mis sur les actions suivantes :

- Mise en place de contrats sur des sites d'intérêt majeur pour la préservation des habitats naturels ligériens,
- Réalisation des programmes MAEt 2010 sur le territoire « Vallées de la Loire et de l'Allier » ainsi que la mise en place du programme d'action MAEt pour l'année 2011 sur le même territoire,
- Pérennisation des contacts courant sur le terrain pour communiquer auprès des usagers,
- Coopération sur les projets soumis à un encadrement réglementaire,
- Finalisation de la charte habitat,
- Réactualisation et homogénéisation des mesures des DocObs,
- Mise en place des outils de communications.

2. SITES HABITATS ET OISEAUX

1.1. Animation générale du site

Temps consacré à cette action : 27,11

Ratio sur la totalité de l'animation : 13%
--

Le temps consacré à cette action est légèrement en hausse par rapport à l'année précédente du fait de la reprise des réunions d'informations auprès des collectivités et du développement des outils de communications.

De même, le temps consacré pour le suivi des actions réglementairement encadrés est en hausse, résultat d'une appropriation des enjeux lié à Natura 2000 par les acteurs locaux.

1.1.1. Réunions d'information et rencontres des usagers (actions : 10.1, L1, 7.1)¹

Cette action peut se scinder en deux grands axes, les rencontres informelles sur le terrain et les réunions organisées à la demande de l'animateur ou d'usagers.

Les réunions formelles ont été axées sur la rencontre des collectivités, dans le but de rappeler les principes de Natura 2000 ainsi que de recueillir la perception des élus locaux sur cette démarche et leurs propositions.

La présentation type est reportée en annexe au présent document. Une large adaptabilité au contexte local a été souhaitée afin de présenter une approche propre sur chaque territoire communal. La présentation a été effectuée dans 11 conseils municipaux avec ou sans ouverture au public.

Ont ainsi été abordés :

- Présentation de Natura 2000
- Présentation des 4 sites Habitats et du site Oiseaux (enjeux, espèces...)
- Présentation des outils Natura 2000 (contrats, MAEt, chartes, évaluation des incidences)
- Bilan des 5 années d'animation
- Zoom sur la commune et ses enjeux

En parallèle, de nombreuses rencontres informelles ont été menées pour échanger sur des thématiques précises ou sur la vie d'un site. Ont ainsi été rencontrées :

- Association de protection du confluent de la Loire et de l'Allier
- Maison de l'Environnement entre Loire et Allier
- FDAAPPMA 58
- Association de chasse de La-Celles-sur-Loire
- Centrale nucléaire de Belleville
- Divers propriétaires riverains
- Réserve Naturelle Nationale du Val de Loire

Ces actions permettent d'asseoir la position de l'animateur Natura 2000 sur le territoire tout en relayant les informations entre les différents usagers du site.

De plus, plusieurs possibilités de contractualisation sont ressorties de ces divers échanges.

¹ Les codes couleurs sont les suivants : Vallées de la Loire et de l'Allier, Vallée de la Loire entre Fouchambault et Neuvy-sur-Loire, Bec d'Allier, Val d'Allier Bourguignon

1.1.2. Développement des outils de communications (Objectifs 10, L, 8)

Afin de pallier au manque de connaissance des différents usagers sur Natura 2000, plusieurs outils de communications ont été élaborés, à différents niveaux d'accomplissement.

❖ **Gazette Natura 2000**

Le premier numéro de la gazette Natura 2000 pour les sites Loire-Allier niverno-berrichons est paru au mois de mai 2011.

Les 2500 exemplaires papiers seront distribués aux communes au cours de l'été 2011 afin d'être rapidement disponibles. Une version informatique est présente en téléchargement sur le site du CEN-Centre et sera proposée aux communes possédant un tel outil.

L'action est reconduite pour l'année d'animation 2011-2012.

❖ **Panneaux d'informations**

Les panneaux d'informations n'ont toujours pas été posés, faute de temps et de volonté locale. Une partie d'entre eux sont réservés pour les communes de Pouilly-sur-Loire, Cosne-sur-Loire, La Celle-sur-Loire, Nevers, Challuy, Mars-sur-Allier et Cuffy.

Leur pose devrait être effective courant 2011.

❖ **Site internet**

Sur la base des sites internet clef en main proposés par l'ATEN pour les sites Natura 2000, une trame a été créée. Le site n'est pas encore opérationnel et l'action est donc reconduite pour l'année d'animation 2011-2012.

❖ **Dossier de presse**

Un dossier de presse standard a été réalisé à l'occasion des rencontres avec les communes. En effet, la présence de journaliste lors de ces rencontres étant régulière, une synthèse leur était distribuée.

Des dossiers de presse seront à nouveau mis en place en 2011-2012 pour assurer la communication autour des événements marquants.

1.1.3. Veille réglementaire (Actions 11, M, 10.1)

❖ **Evaluation des incidences Natura 2000**

Il a été effectué une participation aux trois réunions de travail organisées par la DDT de la Nièvre pour la mise en place de la liste départementale relatives aux évaluations d'incidences Natura 2000.

❖ **Centrale Nucléaire**

Le CNPE de Belleville-sur-Loire est tenu de maintenir un Etat Aménagé Minimum (EAM) sur les tronçons de Loire impactés par le seuil de la centrale. Aussi, une série de réunions ont été organisées pour cadrer ces futures interventions. Le CNPE souhaiterait effectuer des travaux de dévégétalisation et de scarification des jeunes îlots afin de faciliter leur remobilisation lors des crues.

L'animateur a été associé pour s'assurer du respect de la prise en compte de Natura 2000 dans cette démarche. L'étude préalable est en cours par le bureau d'étude Biotope, mandaté par la centrale pour réaliser les études préalables et les dossiers réglementaires.

❖ **DDT, service Loire**

Comme les années passées, les services de l'Etat en charge de l'entretien du lit de la Loire ont pris contact en amont de la réalisation des travaux d'entretien et de restauration.

L'animateur a donc présenté les enjeux Natura 2000 sur chacun des sites d'interventions pour concilier au mieux les interventions avec la protection de certains habitats et espèces.

Pour l'année 2010-2011, les principaux sites discutés ont été :

- Grève de Pouilly-sur-Loire, dévégétalisation
- Ile Saint-Charles à Nevers, dévégétalisation
- Cosnes-sur-Loire, protection de berge

❖ **RTE**

L'entretien des lignes électriques et des abords est confié à RTE qui délègue les travaux à une entreprise spécialisée. Suite au constat d'un début d'intervention sur le périmètre de la RNVL sans autorisation et hors période favorable, deux rencontres ont été effectuées entre RTE, l'entreprise, l'animateur Natura 2000 et les services de l'Etat concernés.

Un cadrage des interventions de RTE sur les lignes traversant la Loire et les sites Natura 2000 a été effectué, repoussant les interventions prévues au printemps 2011 pour l'automne. Pour des raisons de sécurité, une intervention sur les câbles a été maintenue au printemps.

Il a été acté que l'entreprise, par délégation de RTE, effectuerait les démarches nécessaires annuellement pour éviter ce genre de problématiques pour les années à venir.

❖ **Sentier ADN, Challuy**

L'agglomération de Nevers souhaitait effectuer un sentier en bord de Loire sur la Commune de Challuy. Le site choisi est inclus dans le site Natura 2000 du Bec d'Allier et partiellement sur les terrains en contrat Natura 2000, au lieu-dit le Champ de Tir.

L'animateur a effectué, en compagnie des services de l'Etat et des services de l'ADN, l'intégralité du tracé afin de réadapter le sentier aux enjeux environnementaux du site (pelouses, castor...) tout en optimisant la capacité de découverte du site.

Le sentier sera inauguré en fin d'été 2011. Deux autres boucles sont prévues en aval et en amont de celle-ci pour les années à venir.

❖ **Un air de Loire**

La ville de Nevers sollicite régulièrement des autorisations réglementaires pour la mise en œuvre de l'animation *Un air de Loire* sur la grève rive gauche, en aval du pont de Nevers. L'implantation face à l'île aux sternes (APPB) et sur un habitat d'intérêt communautaire n'aura pas suffi à modifier le projet. Celui-ci a vu débiter les travaux au mois de juin 2011.

❖ **Ilot de Neuvy-sur-Loire**

La commune de Neuvy-sur-Loire a sollicité une rencontre des différents acteurs du site pour évoquer un problème d'entretien irrespectueux des riverains sur un banc de galets (ancien bourrelet de curage) le long des quais de Neuvy.

L'animateur a participé à deux réunions pour résoudre ce conflit naissant. Les services de l'Etat, la collectivité et le CNPE de Belleville-sur-Loire (en charge de l'entretien de ce tronçon de Loire) ont participé à ces réunions.

Il en ressort une volonté de la commune de participer à l'effort commun pour mettre en place un entretien adapté sur ce site. Le pâturage a été évoqué. Celui-ci pourrait être mis en place suite aux interventions du CNPE de Belleville.

❖ **Association du Val de Loire**

A la demande du Président de l'association, des échanges ont été effectués sur l'opportunité de rouvrir un bras mort de Loire en rive gauche sur la commune de Léré. Rencontres de terrain et divers échanges ont permis de préciser le projet qui devrait être déposé courant 2011.

1.2. Contrats Natura 2000

Temps consacré à cette action : 58,85

Ratio sur la totalité de l'animation : 28%
--

1.2.1. Recherche de contractants

La recherche de contractants a permis d'initier plusieurs contrats Natura 2000 effectifs ou potentiels sur les sites.

Les contrats Natura 2000 du Ver-Vert avec la commune de Nevers et de la Réserve Naturelle Nationale du Val de Loire ont aboutis en 2010 et les premières actions ont été initié respectivement en automne 2010 et 2011.

Le contrat avec le Conseil Général de la Nièvre sur le Bec d'Allier est finalisé et le marché public a été lancé en juin 2011. La signature du contrat devrait être effective en août 2011 pour une réalisation des actions dès 2011.

Le contrat avec la commune de Cuffy est toujours en attente pour des raisons extérieures. Cependant, la réflexion sur l'itinéraire de gestion a été poursuivie.

De nouveaux contrats potentiels ont été initiés avec des propriétaires privés et des collectivités dans divers types de milieux. Deux peupleraies de cultures sont en réflexion sur une réorientation de leur vocation. De même, divers sites de pelouses et prairies sont à l'étude.

1.2.2. Les actions contractuelles

Les actions contractualisées sont reprises sous la forme de fiche récapitulative :

Les contrats déposés sur la période 2010-2011

⇒ **Fiche 1 : Contrat Natura 2000 du Ver-Vert**

⇒ **Fiche 2 : Contrat Natura 2000 Malaga-Ile du Bas-La Chaume**

Les travaux réalisés dans le cadre des contrats

⇒ **Fiche 3 : Contrat Natura 2000 des Chamons Nord, Travaux**

⇒ **Fiche 4 : Contrat Natura 2000 du Champ de tir, Travaux**

⇒ **Fiche 5 : Contrat Natura 2000 des Chamons Sud, Travaux**

⇒ **Fiche 6 : Contrat Natura 2000 du Ver-Vert, Travaux**

<p>Objectifs DOCOB : 3, D, BA, VA</p>	<h2>Fiche 1 : Contrat Natura 2000</h2> <h3>Ver-vert</h3>	
<p>Propriété : DPF, Ville de Nevers, Agglomération de Nevers Contractant : Ville de Nevers Durée de l'animation : juin 2009 à mars 2010 Surface contractée/totale : 10,14 ha/21 ha Habitats ou habitats d'espèces visés : Pelouse à Corynéphore (6120), Pelouse à Fétuque (6210), chauves souris.</p>	<p>Niveau de priorité affiché dans les docobs</p> <h1>1</h1>	
 <p>The map shows the Loire river valley with several municipalities outlined. 'Cosne sur Loire' is labeled at the top, and 'Nevers' is labeled further down with a red cross indicating the location of the site.</p>	 <p>A photograph showing a wide, open grassy field with tall grasses in the foreground and a line of trees in the background under a cloudy sky.</p>	
<p>Déroulement de l'opération : Le premier contact date de juin 2009 par une présentation auprès de l'un des élus de la commune de Nevers et d'un technicien de l'agglomération des possibilités d'entretien du site du ver-vert via un contrat Natura 2000. La décision d'entamer la démarche de contractualisation a été entérinée par le bureau municipal de la commune de Nevers au mois d'octobre 2009. Pendant l'été 2009, le terrain a été réalisé par le CSNB et une visite a été organisée avec la DDT pour faciliter l'instruction du dossier. L'automne et l'hiver ont été mis à profit pour assurer la rédaction de la notice de gestion (jointe en annexe), assister la commune dans sa recherche d'un prestataire et monter le dossier administratif de demande.</p>		
<p>Eléments chiffrés du contrat :</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Surface d'habitat d'intérêt communautaire géré : 4,42 ha (6210) ⇒ Surface en habitats d'espèces : 5,72 ha ⇒ Surface débroussaillée : 1,67 ha ⇒ Surface fauchée : 9,86 ha ⇒ Montant du contrat : 35 785,36 € / 5 ans <p>Eléments d'animation :</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Nombre de réunions préalables au dépôt du contrat : 8 ⇒ Temps de Montage du contrat (du premier contact au dépôt du dossier) : 10 mois 		

<p>Objectifs DOCOB : 3, D, BA, VA</p>	<h2 style="margin: 0;">Fiche 2 : Contrat Natura 2000 Malaga-Ile du Bas-La Chaume</h2>	
<p>Propriété : DPF Contractant : CEN Bourgogne - RNNVL Durée de l'animation : janvier 2010 à décembre 2010 Surface contractée/totale : 15,86 ha/ 25 ha Habitats ou habitats d'espèces visés : Pelouse à Corynéphore (6120), Pelouse à Fétuque (6210), chauves souris.</p>	<p>Niveau de priorité affiché dans les docobs</p> <h1 style="font-size: 48px; margin: 0;">1</h1>	
		
<p>Déroulement de l'opération : La validation du Plan de Gestion de la RNNVL a permis d'intégrer la gestion des prairies et pelouses dans la démarche des contrats Natura 2000. Le montage du dossier a été initié au premier trimestre 2010 pour signature en décembre 2010. Durant ce laps de temps, les diagnostics ont été effectués par le Conservatoire bourguignon en période estivale, la notice de gestion et la recherche des prestataires s'étant effectués en fin d'année 2010. Les premières interventions auront lieu à l'automne 2011 sur les 3 sites. Ce contrat ne se compose que de milieux prairiaux et pelousaires du DPF nivernais, d'autres contrats ultérieurs concerneront les habitats présents sur d'autres domaines fonciers.</p>		
<p>Eléments chiffrés du contrat :</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Surface d'habitat d'intérêt communautaire géré : 9,6 ha (6120-6210) ⇒ Surface en habitats d'espèces : 15,86 ha ⇒ Surface débroussaillée : 3,97 ha ⇒ Surface fauchée : 11,89 ha ⇒ Montant du contrat : 169 036,06 € / 5 ans <p>Eléments d'animation :</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Temps de Montage du contrat (du premier contact au dépôt du dossier) : 10 mois 		

<p>Objectifs DOCOB : 3, D, BA, VA</p>	<h2>Fiche 3 : Contrat Natura 2000 Chamons Nord, Travaux</h2>	
<p>Propriété : Société Ornithologique du Bec d'Allier (SOBA) Contractant : SOBA Date des travaux : septembre à octobre 2010 Surface contractée/totale : 6,52 ha/17 ha Habitats ou habitats d'espèces visés : Pelouse à Corynéphore (6120), Pelouse à Fétuque (6210)</p>	<p>Niveau de priorité affiché dans les docobs</p> <h1>1</h1>	
 <p>Cosne sur Loire</p> <p>Nevers</p>		
<p><u>Déroulement de l'opération :</u></p> <p>Il s'agit de la deuxième année des interventions du contrat déposé en 2009. Suite à la réouverture effectuée en 2009, l'entretien par fauche et gyrobroyage a été effectué sur l'ensemble du site sans rencontrer de problèmes particuliers. Cette action a permis de contrer la dynamique de recolonisation du genêt et d'accentuer les décapages ponctuels favorables au corynéphore.</p> <p>Les premières données de suivis ont été obtenues et sont jointes en annexe.</p>		
<p><u>Eléments chiffrés :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Surface broyée en 2010 : 6,43 ha ⇒ Nombre de réunion de terrain (suivi des travaux et visite de contrôle) : 2 		

<p>Objectifs DOCOB : 3, D, BA, VA</p>	<h2>Fiche 4 : Contrat Natura 2000</h2> <h3>Champ de tir, Travaux</h3>	
<p>Propriété : Commune de Challuy Contractant : Commune de Challuy Durée des travaux : septembre 2010 à mars 2011 Surface contractée/totale : 12,2 ha/32,22 ha Habitats ou habitats d'espèces visés : Pelouse à Corynéphore (6120), Pelouse à Fétuque (6210).</p>	<p>Niveau de priorité affiché dans les docobs</p> <h1>1</h1>	
		
<p>Déroulement de l'opération : Pour la deuxième année d'intervention sur ce site, les travaux comprenaient de la fauche et du débroussaillage. Les interventions ont été réalisées en toute fin d'année 2010 et début d'année 2011. Les interventions consistaient en de l'entretien par fauche et broyage/débroussaillage des zones restaurées en 2009. L'animateur a encore passé beaucoup de temps à encadrer les travaux sur ce site, ce qui n'a pas empêché l'intervention de traîner en longueur. Cependant, les interventions ont pu être réalisées dans leur intégralité. Les difficultés rencontrées ici ont permis de mettre en place une méthode d'encadrement des maîtres d'ouvrage permettant de mieux appréhender l'implication de ceux-ci.</p>		
<p>Eléments chiffrés :</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Surface fauchée en 2010 : 10,7 ha ⇒ Surface débroussaillée en 2010 : 0,7 ha ⇒ Nombre de réunion de terrain (suivi des travaux et visite de contrôle) : 9 		

<p>Objectifs DOCOB : 3, D, BA, VA</p>	<h2>Fiche 2 : Contrat Natura 2000 Chamons Sud, Travaux</h2>	
<p>Propriété : Société Ornithologique du Bec d'Allier (SOBA) Contractant : SOBA Durée des travaux : septembre à octobre 2010 Surface contractée/totale : 3,39 ha/5,8 ha Habitats ou habitats d'espèces visés : Pelouse à Corynéphore (6120), Pelouse à Fétuque (6210), chauves souris.</p>	<p>Niveau de priorité affiché dans les docobs</p> <h1>1</h1>	
		
<p>Déroulement de l'opération :</p> <p>Pour la première année d'intervention sur ce site, les actions ont été du débroussaillage de lisière et de la fauche. Aucun problème particulier n'a été relevé dans la réalisation des actions, la SOBA (maître d'ouvrage) ayant d'ores et déjà pris ses repères sur l'organisation à tenir via le premier contrat signé sur le site des Chamons Nord.</p> <p>Le suivi sera effectué en 2011 pour prendre note de l'évolution du milieu.</p>		
<p>Eléments chiffrés :</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Surface fauchée en 2010 : 6,26 ha ⇒ Surface débroussaillée en 2010 : 0,26 ha ⇒ Nombre de réunion de terrain (suivi des travaux et visite de contrôle) : 2 		

<p>Objectifs DOCOB : 3, D, BA, VA</p>	<h2>Fiche 1 : Contrat Natura 2000 Ver-vert, Travaux</h2>	
<p>Propriété : DPF, Ville de Nevers, Agglomération de Nevers Contractant : Ville de Nevers Durée des travaux : septembre à novembre 2010 Surface contractée/totale : 10,14 ha/21 ha Habitats ou habitats d'espèces visés : Pelouse à Corynéphore (6120), Pelouse à Fétuque (6210), chauves souris.</p>	<p>Niveau de priorité affiché dans les docobs</p> <h1>1</h1>	
 <p>Cosne sur Loire</p> <p>Nevers</p>		
<p><u>Déroulement de l'opération :</u></p> <p>Suite à la signature du contrat au premier semestre 2010, les actions ont été engagées dès l'automne. Pour cette première année d'intervention, les travaux ont consistés en un débroussaillage des lisières et de certains bosquets de fruticées.</p> <p>Les actions d'entretien débuteront en 2011, de même que les premiers suivis.</p>		
<p><u>Eléments chiffrés :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Surface débrousaillée en 2010 : 1,67 ha ⇒ Nombre de réunion de terrain (suivi des travaux et visite de contrôle) : 3 		

1.2.3. Suivis et évaluation des actions

Afin de mener à bien la mission de réalisation des suivis scientifique des actions relatives aux contrats Natura 2000 sur les sites, l'animateur et le chargé d'étude du Conservatoire d'Espace Naturel de Bourgogne ont réalisés une note de cadrage pour les suivis écologique.

Cette note est présentée en annexe.

Ce document cadre les protocoles mettre en œuvre pour la bonne tenue des suivis écologiques en fonction du type d'intervention.

La première récolte de donnée après travaux a été effectuée sur deux sites, les Chamons Nord et le Champ de Tir. Ces observations ne permettent pas d'assurer avec certitude la réaction du milieu aux actions engagées mais permettent de dresser une esquisse de la dynamique en place.

Sur les fruticées à prunelliers débroussaillées, les cortèges d'espèces prairiales s'implantent mais en compétition avec les repousses de prunelliers. Sur les genistaies débroussaillées, c'est davantage des cortèges pelousaires qui semblent s'implanter. Pour les actions de fauche, le pas de temps entre l'action et le suivi ne permet pas d'observer une modification profonde et significative.

Les résultats de ce suivi sont également joints en annexe.

Les sessions ultérieures de suivis sont essentielles à l'obtention d'une vision objective de l'évolution du milieu.

1.3. Mesures Agro-Environnementales territorialisées (objectifs 3, D, BA, VA)

Temps consacré à cette action : 76,55

Ratio sur la totalité de l'animation : 36%
--

1.3.1. Finalisation de l'opération 2009-2010

Le rapport d'activité de l'année 2009-2010 ne prenait pas en compte l'intégralité de l'animation du programme MAEt 2010, celui-ci s'étant poursuivi sur la période 2010-2011.

Afin de clore ce dossier, les points essentiels effectués ont été la réalisation des diagnostics écologiques préalables, la finalisation des dossiers avec les exploitants ainsi que la présentation du programme MAEt Vallées de la Loire et de l'Allier en pré-CRAE pour la rive nivernaise.

Pour la campagne 2010, 4 exploitations berrichonnes et 19 nivernaises se sont mobilisées pour une somme totale d'engagement à 5 ans de 1 028 848,20 €.

La répartition des engagements par type d'usage est comme suit :

Les surfaces engagées à conversion de cultures sont de 227,82 hectares. Avec 9 exploitations concernées, ces chiffres vont bien au-delà des estimations de reconversion attendues. Ceci permettra de récupérer des habitats d'espèces pour l'alimentation des chiroptères et de divers oiseaux.

Un total de 58,11 hectares de prairies de fauches a été contractualisé. Ces mesures, en plus de réduire l'eutrophisation des prairies permettent d'assurer une pérennité des pratiques agricoles favorable au maintien des habitats de prairies maigres de fauche (6510). Lorsqu'elles sont trop dégradées, les prairies assurent tout de même des zones d'alimentation avifaunistiques intéressantes.

Un cumul de 157,71 hectares de prairie de pâture a été engagé sur le programme 2010. Le caractère inondable de l'essentiel de ces prairies et le fonctionnement des exploitations basé sur le pâturage explique l'hétérogénéité des contractualisations au sein d'un même site et d'une même exploitation, en effet, les exploitants se gardent des possibilités de replis des bêtes en cas d'inondation.

149,83 ha de prairie mixte ont également été contractualisés.

L'absence de fertilisation, les limitations des périodes de pâturage et du chargement peuvent conduire à accentuer la pression environnementale sur les parcelles non contractualisées en MAEt. Aussi, une réflexion visant à réaliser un diagnostic à l'échelle de l'exploitation et non plus de la simple parcelle permettrait de résoudre ce problème.

1.3.2. Programme MAEt 2010-2011

Le programme MAEt Vallées de la Loire et de l'Allier pour l'année 2011 a été élaboré dès 2010. Une distinction est à faire entre les rives berrichonnes et nivernaises.

En Nièvre, la démarche est allée au bout, en cher, aucun dossier MAEt n'a été déposé. En effet, le cadrage de la DRAAF Centre n'a pas permis de réaliser les pré-requis au dépôt d'un dossier en 2011.

La démarche mise en place reprend les étapes suivantes :

- ⇒ Réception des appels à projet
- ⇒ Remise du projet MAEt nivernais auprès des DDT Nièvre
- ⇒ Validation en Pré-CRAE
- ⇒ Réunion d'information Nièvre à Pouilly-sur-Loire le 8 mars 2011 regroupant 2 personnes,
- ⇒ Contact téléphonique des exploitants pour compléter les absences de retours lors de la réunion
- ⇒ Le dossier a été validé par la CRAE au mois de janvier.

Pour chaque exploitant en faisant la demande, la démarche de diagnostic a été effectuée par le CENB. En préalable, les Relevés Parcellaires Graphiques et autorisations d'accès nécessaires ont été demandés aux exploitants.

Chaque exploitant a ensuite été rencontré individuellement pour l'assister dans la démarche d'engagement.

Au 31 mai 2011, 4 exploitants ont déposés un dossier MAEt pour un total de 47,08 hectares et 71 603,60 euros.

Aucun dossier n'a été déposé dans le Cher.

La faiblesse du nombre de contractant s'explique par une quatrième année du programme sur les sites habitats et troisième sur l'ensemble du territoire Vallées de la Loire et de l'Allier. Ainsi, l'essentiel des exploitants avaient déjà souscrits aux MAEt les concernant. Les exploitants restant ne sont soit pas éligible, soit pas intéressé. Il est à noter que la limite d'âge a été supprimée et l'annonce n'a été faites que le jour du dépôt des dossiers définitifs, aussi plusieurs exploitants ont été déboutés malgré leur éligibilité.

1.3.3. Réflexion sur le projet MAEt 2011-2012

Aucun dossier n'ayant été déposé dans le Cher pour 2011, faute de pouvoir correspondre au cadrage régional, le projet pour les MAEt 2012 a été étudié.

Une réunion d'information a été effectuée le 23 mars 2011 à Cuffy, 9 exploitants étaient présent lors de cette réunion et 5 d'entre eux ont émis un souhait de contractualisation. Au cours du printemps, les diagnostics écologiques ont été effectués.

Au 31 mai 2011, l'élaboration du dossier était en attente de réception du cadrage régional 2011 pour évaluer l'éligibilité des parcelles aux demandes de la DRAAF.

1.3.4. Plan sécheresse

Les conditions de sécheresse du début d'année 2011 ont incités les DDT des deux départements à mettre en place des dérogations sur les engagements en MAEt. L'animateur a donc participé à l'élaboration de ces dérogations en conciliant les enjeux environnementaux avec les impératifs agricoles inhérents à cette sécheresse.

Afin d'en informer au plus rapidement les exploitants, chacun des signataires a été recontacté individuellement afin de l'informer des dérogations le concernant et de l'accompagner dans ses démarches.

Les arrêtés dérogatoires sont joints en annexe au présent document.

1.4. Charte Natura 2000

Temps consacré à cette action : 2,18

Ratio sur la totalité de l'animation : 1%

La charte Natura 2000 des sites *Habitats* s'est vue, lors du dernier Comité de Pilotage, demandée à être retravaillée, les articles le nécessitant ont donc été modifiés. Un groupe de travail organisé le 15/06/2011 validera le document avant présentation au CoPil. Le document figure en annexe.

Le contact avec les signataires potentiels a été maintenu dans l'attente des arrêtés et validations préalablement nécessaires. D'autres contacts ont également été initiés. Ainsi, en supplément de la GIC de Beffes et des deux populteurs de Livry, deux exploitants agricoles sur La-Celle-sur-Loire et Gimouille se sont montrés intéressés.

1.5. Mise à jour des Documents d'Objectifs

Temps consacré à cette action : 8,1

Ratio sur la totalité de l'animation : 4%

Les quatre Documents d'Objectifs des sites *Habitats* présentaient une hétérogénéité dans les mesures qui les composaient et celles-ci n'étaient plus compatibles avec le PDRH sur sa version 2007-2013. Aussi, les mesures ont-elles été retravaillées.

Les mesures relatives aux contrats forestiers sont aux nombres de cinq. Pour les contrats ni-agricole-ni-forestiers, 9 mesures ont été réactualisées. Un groupe de travail est organisé le 15/06/2011 pour valider les cahiers des charges avant présentation au CoPil.

Les propositions de modifications sont annexées au présent document.

1.6. Etudes

Temps consacré à cette action : 14,94

Ratio sur la totalité de l'animation : 7%

1.6.1. Restauration de frayères

L'étude telle qu'envisagée n'a pu être menée faute de temps. En revanche, des contacts ont été pris avec les fédérations pêche de la Nièvre et du Cher ainsi qu'avec la Réserve Naturelle du Val de Loire qui est associée à l'opération.

La fédération de pêche lance un programme de restauration et d'entretien des frayères dont elle est gestionnaire par amodiation. Un stagiaire travail en ce moment à la définition des travaux, à leur priorisation et à leur évaluation financière. Dans le cadre de l'animation Natura 2000, il est envisagé le financement de ceux-ci mais également de travailler sur des sites de frayère complémentaire non couvert par les travaux de la fédération de pêche.

1.6.2. Etude sternes et œdicnèmes criard

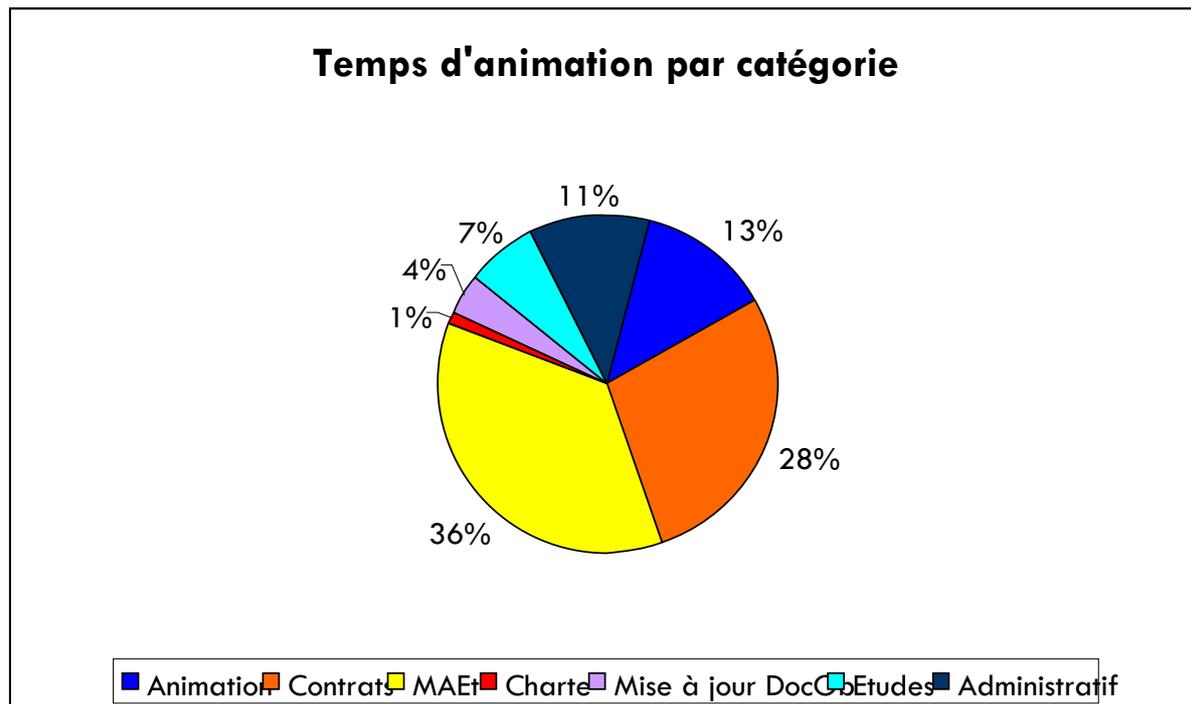
Une étude sur les effectifs et les localisations des sites de nidification de l'œdicnème criard et des sternes naines et pierregarin a été initié pour une réalisation durant l'été 2011. La Société Ornithologique du Bec d'Allier sera en charge de réaliser cette étude. Le cahier des charges complet est joint en annexe.

Cette étude est réalisée en parallèle du suivi des laridés et sternidés nicheurs réalisé à l'échelle du bassin de la Loire et piloté par la LPO Loire-Atlantique dans le cadre du PLGN.

1.6.3. Préalable à la mise en place d'un APPB sternes

Une réflexion a été menée pour permettre la mise en place d'APPB sternes suites à l'identification des sites de nidifications principaux au sein de la ZPS. Ceux-ci n'ont pu être mis en œuvre en 2011 et seront donc reporté pour 2012.

3. Bilan d'animation



La répartition du temps d'animation reste relativement proche de celle de l'année précédente. Les Mesures Agro-Environnementales représentent la plus importantes tranches d'animation avec 36% du temps. L'accompagnement pour les contrats Natura 2000 représente également une part substantielle du temps avec 28%.

Sur l'année d'animation, 3 programmes MAEt ont été travaillés (2010, 2011 et 2012) expliquant la part importante du temps passée sur ce point. Cependant, le résultat est positif avec une contractualisation de plus de 1200 hectares sur les programmes 2010 et 2011.

Les contrats Natura 2000 occupent 28% du temps d'animation avec la signature de deux contrats (26 hectares) et le suivi des interventions sur quatre contrats (32,25 hectares). Ce temps d'animation est voué à augmenter pour les années à venir, en effet en supplément du suivi des contrats signés, de nouveaux contrats devraient voir le jour dans les années à venir. Cependant, de récentes modifications dans les conditions de financement pourraient limiter la contractualisation des années à venir.

Le relationnel courant avec les usagers a augmenté sur cette année du fait de la rencontre de plusieurs conseils municipaux et usagers. Cette action va être poursuivie sur l'animation 2011-2012.

Le temps passé à la gestion administrative comprend entre autre l'organisation du Comité de Pilotage et des groupes de travail ainsi que la réalisation des programmes et bilan d'animation. Il a représenté 11% du temps sur cette animation. Ceci se justifie également par le changement d'animateur en poste.

4. Perspectives globales 2011-2012

Les axes de travail envisagés pour la période d'animation à venir sont les suivants :

- Poursuite des recherches de contractualisation (Charte, MAEt, Contrats),
- Continuation de la communication régulière : la gazette Natura 2000, site internet, participation aux conseils municipaux sur demande,
- Finalisation de la mise en place de l'outil SUDOCO,
- Poursuite de la veille et des avis réglementaires,
- Réalisation de l'étude sternes/œdicnème
- Continuation de l'élaboration des outils de communication